

SIVOS SAULON LA CHAPELLE/BARGES

École élémentaire 1 grande rue 21910 SAULON LA CHAPELLE 03 80 79 13 04	École élémentaire 5 grande rue 21910 BARGES 03 80 79 28 90	École maternelle Avenue de la Gare 21910 SAULON LA CHAPELLE 03 80 39 86 21
---	---	---

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLES VENDREDI 12 JUIN 2026

ENSEIGNANTS	SIVOS	PARENTS D'ÉLÈVES
M. AULAS M. AZZARA Mme BORNE Mme FLEURANT Mme GOMIOT Mme PINGUET Mme MONIER M. VALAIS Mme VALAIS	<u>Président :</u> M. DALLER (Maire de Barges) <u>Vice-président :</u> M. BORTOT (Maire de Saulon-la-Chapelle) <u>Suppléante :</u> Mme PEDRON (adjointe à la mairie de Saulon-la-Chapelle)	<u>ÉLÉMENTAIRE</u> titulaires Mme DARDENNE Mme CHARRON Mme JORDAN Mme PARIGOT Mme ROMIEU suppléante Mme PENARD <u>MATERNELLE</u> titulaires MME COLLIN MME ZIMA suppléants Mme CONTASSOT
Mme MEUNIER, IEN		

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme GOMIOT

Absents excusés : Mme Meunier IEN, M. Valais enseignant, Mmes Collin et Contassot représentantes des parents d'élèves de maternelle.

Ajouts à l'ordre du jour :

- RASED

- Association de parents d'élèves

1/ INSCRIPTIONS, EFFECTIFS ET RÉPARTITIONS POUR LA RENTRÉE 2026.

Suite aux inscriptions, les effectifs prévus à ce jour sont les suivants :

ÉCOLE MATERNELLE				
Section	PS	MS	GS	TOTAL
Effectifs	13	12	18	43

Les enfants seront répartis sur 2 classes.

Classe 1 : PS/MS avec Mme Monier.

Classe 2 : MS/GS avec Mme Borne.

Environ 21 élèves de prévus par classe si il n'y a pas d'autres inscriptions d'ici Septembre.

Mme Monier précise bien que les répartitions pédagogiques sont des décisions qui appartiennent à l'équipe enseignante. Les listes des enfants par classe seront affichées le jour de la rentrée, comme habituellement.

Nous vous signalons que suite à ces répartitions, aucune discussion, remarque, n'aura lieu à la rentrée.

Les nouveaux inscrits ont tous eu un rendez-vous d'admission à la maternelle au cours duquel ils ont pu visiter l'école, avoir les informations pratiques concernant la rentrée et la liste des fournitures.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE					
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
21	20	21	25	23	110

Les élèves sont répartis sur 5 classes :

Sur Saulon-la-Chapelle : les CP avec Mme Gomiot, les CE1 avec M. Azzara ,et les CE2 avec Mme Valais.

Sur Barges : 2 classes de CM1-CM2 : 25 élèves avec Mme Pinguet et 23 élèves avec M. Aulas.

Un décloisonnement tous les après-midis est prévu dès la rentrée : les élèves seront alors regroupés par niveau en Histoire-Géo, EMC, en Sciences, en Anglais, en EPS, en Art.

Mme Pinguet aura tous les CM1 l'après-midi, M. Aulas, les CM2.

L'effectif des CM1-CM2 de Mme Pinguet étant important, ces élèves occuperont la grande classe située derrière la Mairie et les élèves de M. Aulas seront installés dans la classe du bâtiment de la Mairie.

Une visite de l'école de Saulon-la-Chapelle est prévue le mardi 30 juin pour les futurs CP par groupes de 7 familles de 16h45 à 18h15 environ.

Pour information :

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles, qui souhaitent que leur(s) enfant(s) emprunte(nt) les transports scolaires, doivent procéder à leur(s) inscription(s) sur le site : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/transports-scolaires-en-cote-dor>.

Afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de septembre, il est conseillé de s'inscrire avant le 10 juillet. Au-delà de cette date, les inscriptions restent néanmoins possibles.

Mme Monier demande si des changements sont à prévoir sur le plan de transport à la rentrée. Les maires répondent que non.

3 / ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Pour rappel, le vote pour l'élection des représentants des parents d'élèves a lieu soit à l'urne, soit par correspondance, soit par voie électronique, sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école.

Lors du conseil d'école du 7 novembre 2025, la modalité de vote retenue pour l'année 2026-2027 est le vote électronique . La solution VOTIL, qui s'appelle désormais Edifice Vote, a été validée d'un point de vue RGPD et CNIL. Elle dispose d'une convention avec la DSDEN 21.

Coût : 60 centimes par élève.

Maternelle : 25,20 €

Élémentaire : 66 €

Avis définitif pour les élections d'octobre 2026 :

M. Bortot et M. Daller : OUI pour le vote électronique

Les parents d'élèves : OUI pour le vote électronique

Après avis du conseil d'école, la modalité de vote retenue pour l'année prochaine est le vote

électronique.

Madame Monier précise qu'en cas de dysfonctionnement du vote électronique à la rentrée, il faudra envisager une réunion pour choisir une autre modalité de vote.

4 / COMPOSITION DU BUREAU ÉLECTORAL

Afin de préparer les élections des représentants de parents d'élèves pour l'année scolaire 2025/2026, il faut nommer des parents d'élèves pour composer le bureau électoral (pour préparer le matériel de vote, participer au dépouillement).

Sont nommées :

pour la maternelle : Mmes Zima et Collin

pour l'élémentaire : Mme Charron , Mme Dardenne, Mme Jordan, Mme Parigot, Mme Penard.

5 / SORTIES ÉDUCATIVES, PROJETS DES CLASSES DE L'ANNÉE 2025/2026

Maternelle :

- Lundi 11 Mai, les enfants ont participé au spectacle « Tarte à la ferme » de Zingarelli.
- Mardi 16 Juin, organisation d'une journée cirque à l'école avec la venue de la compagnie « Diego et Joanes ». Le matin, activités cirque avec plusieurs ateliers pour les enfants, le midi pique-nique à l'école, l'après-midi spectacle de la compagnie pour tous les enfants. Coût total de la journée : 1200 euros dont 720 sont financés par l'APE que nous remercions.

- PMI PS : passage mardi 26 mai et mardi 9 Juin pour les enfants de début d'année.

- Jeudi 11 Juin : venue de 5 enfants en garde dans les crèches environnantes sur une petite heure (visite de l'école, participation à la fin de la motricité et lecture d'une histoire avec tous les enfants de la classe). Une convention passerelle a été passée entre la maternelle et la crèche « La fée clochette », la communauté de communes.

Le but de cette convention est d'accompagner les plus petits pour une rentrée « sécurisée » à l'école maternelle et de développer les liens « école/ structure de la petite enfance ». Bilan positif de la part du personnel des crèches et de l'école.

Élémentaire :

● Lectures à la crèche

Bilan positif des lectures des élèves du CP au CE2 une semaine sur deux à la crèche. L'action sera reconduite à la rentrée prochaine.

● SRAV

Les ateliers dans la cour ont pu se dérouler normalement fin avril et début mai. Les enseignants remercient tous les parents et grand-parents qui se sont venus encadrer les ateliers.

Les sorties vélo ont eu lieu courant juin. Elles ont été perturbées par la pluie.

La classe de CP est sortie le 4 juin ; les enfants ont emprunté les chemins de champs autour de Saulon pour aller à la forêt de Saulon, sur une distance de 10 km. La sortie a été suivie d'un pique-nique dans le jardin de l'école.

Pour les sorties des CE2 et des CE1, respectivement les 1^{er} et 12 juin , les enfants ont emprunté la "véloroute", le long du canal de Bourgogne à partir de Bretenière.

Pour les CE2 jusqu'au lac Kir soit une distance de 33 km.

Pour les CE1 jusqu'au Parc de la Colombière soit une distance 22 km.

Les 2 classes ont réalisé un parcours d'orientation. Les CE1 ont également travaillé sur les animaux.

Ce cycle SRAV a un bilan positif : plusieurs enfants ont gagné en habileté lors des ateliers.

Le travail a également porté sur la sécurité et savoir rouler en groupe.

Ce dispositif sera normalement reconduit l'année prochaine.

- **Les journées d'athlétisme du 23 et 25 juin** avec les élèves de Saulon-la-rue.

Lieu : gymnase et le terrain de football de Saulon-la-Chapelle.

Le 23 juin pour les CP, CE1 et une partie des CE2.

Le 25 juin pour les CM1, CM2 et l'autre partie des CE2.

Les enseignants remercient la Mairie et le club de foot pour les avoir autorisés à utiliser le stade.

Ateliers de lancers, de courses.

- **Tournoi de handball pour les élèves de cycle 2 le 26 juin**

Tournoi organisé par le club de handball pays naiton.

Le vendredi 26 juin, sur le stade Morin de Nuits-St-Georges, rencontre du CP au CE2 avec les classes des écoles de Corcelles-lès-Citeaux, Villers-la-Faye, Gilly et l'école Henri Challand de Nuits-St-Georges.

- **Liaison GS-CP**

Dans le prolongement de la correspondance entre les GS et les CP, les CP vont aller rencontrer les GS le 30 juin à la Maternelle. Les enfants commenceront par des jeux collectifs mélangeant les GS avec les CP. Puis les GS présenteront une danse, les CP un chant. Puis, par demi-groupe, les CP liront des histoires aux GS, tandis que d'autres joueront à des jeux de société.

- **Pour les futurs 6èmes**

Remise de diplômes aux CM2 le 30 juin, à 15h, à la zone de loisirs de Barges.

Un goûter et un cadeau pour chaque enfant seront offerts par les Municipalités.

L'éducation nationale offre un livre aux CM2 pour les vacances « Les métamorphoses d'Ovide » illustré par Alice Chemama.

Spectacles de fin d'année :

Pour la maternelle : Le spectacle aura lieu vendredi 26 juin 2026 à 18h à l'école maternelle. Les élèves des deux classes présenteront un spectacle de danses. Suivra un petit moment de convivialité avec les familles où il sera possible de retirer les lots de tombola organisée par la coopérative scolaire.

Nous remercions la mairie pour leur aide technique et humaine, l'organisation du parking, l'aide au filtrage à l'entrée, et les parents d'élèves pour leur participation au don des lots de tombola, et à toute l'aide apportée pour la mise en place du spectacle, et le bon fonctionnement de la soirée. Mention spéciale à l'APE pour tous les lots fournis pour la tombola.

Demande au service communal : balayer le préau pour la fête le vendredi 26 Juin à midi.

Madame Monier demande aux représentants de la mairie de Saulon-la-Chapelle si quelqu'un sera là pour gérer les entrées. Mme Pedron répond qu'elle sera présente et après demande de Mme Monier, qu'il faudra peut-être envisager la recherche d'une autre personne, à confirmer.

Pour l'élémentaire : le spectacle et la kermesse se dérouleront le samedi 20 juin 2026 ;

Nous remercions la municipalité pour le prêt du matériel (chapiteaux, tables, bancs ...) et de la salle des fêtes.

Comme l'an passé, afin de respecter le plan Vigipirate « Urgence attentat », le spectacle aura lieu à la salle des fêtes

- à 11h pour les CP, CE1, CE2. Présentation d'une pièce de théâtre : « Le long voyage du pingouin vers la jungle ».

- à 14h30 pour les CM1, CM2. Présentation d'une œuvre musicale : « Nous n'irons pas à l'opéra ».

Mme Valais pose la question de la participation d'une personne du conseil municipal pour aider à la gestion des entrées. Mmes Valais et Gomiote précisent qu'elles pourront participer pour le spectacle de l'après-midi. En revanche, les représentants de la mairie de Saulon-la-Chapelle répondent que pour le matin une recherche va être réalisée.

La kermesse commencera à partir de 15h30 et se déroulera dans le jardin et la cour de l'école.

Les entrées pour le spectacle et pour la kermesse se feront uniquement sur présentation d'un coupon d'invitation nominatif. Il n'y aura pas d'entrée possible sans coupon.

Un grand merci à l'APE du RPI qui organise la tombola et la kermesse.

6/ PISCINE / GYMNASSE pour l'année scolaire 2026/2027

PISCINE :

L'école a demandé un créneau à la piscine olympique de Dijon et un créneau à la piscine de Chenôve pour les classes de CM1-CM2 et de CP. Les horaires des séances de la piscine olympique de Dijon permettraient un temps d'attente moins long avant la séance au bord du bassin et plus de temps pour se changer et revenir à l'école. De nombreuses écoles souhaitent un créneau à la POGD d'où notre demande à la piscine de Chenôve.

Seuls les CM2 n'ayant pas validé l'ASNS (attestation du savoir nager en sécurité) cette année se rendront à la piscine, soit 5 élèves.

Pour la piscine de Chenôve :

- Il est prévu 8 séances de 40 minutes une fois par semaine,

Pour la POGD :

- Il est prévu 12 séances de 45 minutes une fois par semaine,

M. Aulas et Mme Gomiot accompagneront les élèves soit 21 CP, 24 CM1 et 5 CM2 (50 élèves) à la piscine et Mme Pinguet fera classe aux CM1-CM2 ayant déjà validé l'ASNS (19 élèves).

Les enseignants remercient le SIVOS pour ce financement des séances de piscine et de transport chaque année (Coût par séance : environ 130 € pour la piscine, 130 € pour le transport).

GYMNASE : demande de réservation pour le vendredi pour le RPI. Les 2 classes de Barges viennent le vendredi après-midi sur les périodes 3 et 4 (de janvier à mi-avril).

8/ RASED

Intervention de Mélanie Fleurant, maîtresse E.

Cette année, le Rased a suivi 8 élèves de cycle 2 avec la maitresse E à l'école élémentaire de Saulon-la-Chapelle ; parallèlement la maîtresse est intervenue pour aider à la passation des épreuves orales des évaluations nationales de cycle 2 ; et 10 élèves avec la psychologue scolaire.

Mmes Baudement, psychologue scolaire et Fleurant remercient les mairies pour la participation de 20 euros par enfant pris en charge et par an.

Cette participation aux frais est versée au SIVOS de Noiron-sous-Gevrey.

9/ HYGIÈNE, SÉCURITÉ, TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

Maternelle :

Les enseignantes demandent si le nuancier pour la peinture de la classe de Mme Borne pourra être prêté à l'école pour le choix de la peinture.

M.Bortot précise qu'avec deux employés communaux il n'est pas certain que le rafraîchissement soit réalisé rapidement.

Demande d'un nouveau meuble bibliothèque pour la classe de Mme Borne.

Remerciements pour la dotation en ventilateurs pour les épisodes de canicule.

Élémentaire :

Saulon :

Les enseignants remercient pour le changement rapide de la Box, grillée lors d'un orage.

- Une liste de petits travaux à faire pendant les vacances sera donnée à la mairie.

Pour les achats :

- Demande de Mme Gomiot pour un crédit exceptionnel du SIVOS pour l'achat de manuels de lecture pour les CP : coût d'environ 200 €, M. Daller y répond favorablement.

Barges :

Aucune demande n'est faite pour cette fin d'année.

10/ ÉTAT DES COOPÉRATIVES SCOLAIRES

À ce jour, le solde des comptes des coopératives scolaires s'élève à :

Saulon-la-Chapelle : 10 750,99 euros

Barges : 4957,22 euros

Maternelle : 2844,06 euros

Les enseignants remercient les mairies pour les subventions versées. Les enseignants des écoles élémentaires précisent que ce solde descendra de manière conséquente en raison de l'encaissement de factures à venir, notamment celles de la classe découverte.

11/ LISTE DE MATÉRIEL

Les listes de matériel pour la prochaine rentrée seront distribuées en fin d'année scolaire et **visibles sur la page d'accueil du Blog « RPI Saulon Barges », et envoyées aux familles par Educartable.**

Ces listes sont établies conformément à la liste type publiée par le ministère de l'éducation nationale.

12/ ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Intervention de Mme Parigot représentante de l'APE au Conseil d'école.

Plusieurs opérations ont été menées en plus de l'organisation de la kermesse, au nombre de 6 , qui ont généré 3102, 39 € de bénéfice.

L'association remercie les parents s'investissant, les enseignants et les mairies qui permettent d'organiser la kermesse.

L'APE a financé à 5 projets à hauteur de 8 000 euros.

L'association précise qu'elle est à l'écoute pour contribuer à des projets ou à l'achat de matériel.

Mmes Valais et Monier remercient les mairies, le SIVOS, les parents d'élèves élus et les membres de l'APE pour leur aide tout au long de l'année.

La séance est levée à 18h30

La Présidente du Conseil d'École
Mme MONIER

La Secrétaire de séance.
Mme GOMIOT

